



PROJET d'établissement

COLLÈGE JEAN MOULIN
> ALBERT



2021
2026

Rendu obligatoire par la loi d'orientation de 10 juillet 1989, le projet d'établissement définit, au niveau du collège, les modalités particulières de mise en œuvre des orientations, des objectifs et des programmes nationaux, ainsi que du projet académique.

Inscrit dans le cadre de l'autonomie des Établissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL), le projet d'établissement exprime et fixe les choix pédagogiques et la politique éducative de l'établissement pour une durée comprise entre 3 et 5 ans.

Élaboré par les différents partenaires, particulièrement au sein du Conseil Pédagogique, il est adopté ensuite par le Conseil d'Administration. Il sert à exprimer la volonté collective d'une communauté particulière et à assurer la cohérence de ses actions avec ses valeurs et le contexte de l'établissement. Le présent projet d'établissement s'appuie sur une auto-évaluation menée en interne présentée en Conseil d'Administration le lundi 5 juillet 2021.

AXE 1

Rendre l'établissement plus attractif et renforcer le sentiment d'appartenance au collège en associant nos partenaires

- Renforcer la liaison école-collège
- Développer l'embellissement du collège et la communication (interne comme externe) afin d'améliorer l'image du collège et renforcer son identité
- Soutenir l'offre péri-éducative et développer l'offre d'enseignements spécifiques
- Poursuivre et développer les actions dans le cadre de l'EDD
- Faire du collège un lieu d'épanouissement

AXE 2

Adapter les pratiques et favoriser l'ouverture culturelle pour prendre en charge l'hétérogénéité et garantir la réussite de tous

- Favoriser l'ouverture culturelle des élèves
- Lutter contre le décrochage scolaire, l'absentéisme et les inégalités sociales
- Renforcer l'accompagnement des élèves les plus fragiles et/ou présentant des troubles cognitifs ou des TSLA
- Promouvoir l'excellence éducative pour permettre à chacun d'atteindre son plein potentiel

AXE 3

Permettre aux élèves de dessiner un projet d'orientation cohérent, ambitieux et réaliste en impliquant les familles dans la construction de leur parcours

- Élaborer et mettre en œuvre un Parcours Avenir cohérent et progressif tout au long du cycle 4
- Développer la co-éducation et soutenir les familles les plus défavorisées
- Développer l'autonomie des élèves et valoriser les prises d'initiative en vue de favoriser leur mobilité
- Renforcer la liaison collège-lycée

Objectif 1 > Renforcer la liaison école-collège

Objectif 2 > Développer l'embellissement du collège et la communication (interne comme externe) afin d'améliorer l'image du collège et renforcer son identité

Objectif 3 > Soutenir l'offre péri-éducative et développer l'offre d'enseignements spécifiques

Objectif 4 > Poursuivre et développer les actions dans le cadre de l'EDD

Objectif 5 > Faire du collège un lieu d'épanouissement

Stratégies - Actions opérationnelles	Indicateurs d'évaluation - Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> • Développer les co-interventions expérimentées dans le cadre du CEC • Poursuivre et enrichir les actions inter-degrés existantes : <i>CROSS du collège / journée portes ouvertes / bancs d'essai en classe de SEGPA / journée d'intégration des élèves de CM2 / déplacement du Principal et d'une « brigade » d'enseignants dans toutes les écoles de secteur dès le 1er trimestre</i> • Intégrer le dispositif ULIS à la liaison école-collège 	<ul style="list-style-type: none"> > 3 conseils école-collège par an > Aucune demande de dérogation pour « convenance personnelle » ou « limite de secteur » > Au moins une intervention des enseignants du collège dans les écoles de secteur
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'aménagement du hall, la rénovation des salles et le renouvellement du mobilier • Alimenter le site du collège et rendre visible les actions menées sur les réseaux sociaux • Travailler autour d'un nouveau logo et d'une tagline pour dynamiser la communication externe • Développer la communication interne entre les personnels dans un cadre défini • Organiser des moments de convivialité entre les personnels et avec les parents d'élèves • Développer les relations avec la presse locale et les médias pour faire connaître les actions et réussites de l'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> > Réfection de l'acoustique du hall / embellissement du collège / réaménagement de l'espace « vie scolaire » > 3 articles par an dans la presse > 20 articles déposés sur le site par an > Présence du collège sur les réseaux sociaux > Création d'un logo et d'une tagline
<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir l'attractivité du latin • Assurer l'efficacité et le rayonnement des options nouvellement créées (<i>LCE - section sportive</i>) • Maintenir l'offre d'actions péri-éducatives (<i>clubs - ateliers - préparation au BIA</i>) • Consolider les effectifs de la classe bilangue-allemand • Développer l'offre d'enseignements spécifiques sur le niveau 6ème 	<ul style="list-style-type: none"> > Maintien d'un taux d'élèves latinistes supérieur à 25% > Augmentation des taux de pression pour intégrer la section sportive et l'option LCE > Augmentation du taux d'élèves s'orientant vers une seconde spécifique (<i>européenne, OIB, ABIBAC...</i>) > 20% d'élèves scolarisés en bilangue-allemand > Existence d'au moins 7 clubs par an
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les actions dans le cadre du projet « éco-collège » (<i>tri des déchets, biodiversité, énergie, lutte contre le racisme et l'homophobie, égalité filles/garçons...</i>) • Lutter contre le racisme, l'homophobie, les inégalités filles/garçons, le harcèlement en milieu scolaire et toutes formes de discrimination • Impliquer davantage les élèves élus dans le développement des actions liées à l'EDD • Installer un comité de pilotage « Éducation au Développement Durable » 	<ul style="list-style-type: none"> > Labellisation de l'établissement à un niveau 3 expert > Maintien de 2 semaines à thème par an
<ul style="list-style-type: none"> • Repenser l'aménagement du temps et de l'espace pour faire du collège un lieu d'épanouissement • Soutenir l'événementiel pour renforcer le sentiment d'appartenance des élèves au collège (<i>marché de Noël, fêtes du collège, fête de la musique, remise des diplômes...</i>) • Favoriser l'utilisation autonome d'outils numériques au sein du collège • Faire de la lecture une source d'épanouissement personnel et collectif 	<ul style="list-style-type: none"> > Diminution du nombre de punitions et de sanctions > Diminution du nombre de dégradations > Augmentation des effectifs (plus de 300 élèves hors SEGPA) > Mise en place du ¼ d'heure de lecture > Déploiement d'outils numériques à utiliser en autonomie

Objectif 1 > Favoriser l'ouverture culturelle des élèves

Objectif 2 > Lutter contre le décrochage scolaire, l'absentéisme et les inégalités sociales

Objectif 3 > Renforcer l'accompagnement des élèves les + fragiles et/ou présentant des troubles cognitifs ou TSA

Objectif 4 > Promouvoir l'excellence éducative pour permettre à chacun d'atteindre son plein potentiel

Stratégies - Actions opérationnelles	Indicateurs d'évaluation - Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> • Développer le partenariat culturel en s'appuyant sur l'offre locale dans une logique de réseau (<i>Ville d'Albert, com de com...</i>) • Inviter des partenaires extérieurs dans le cadre de projets disciplinaires et pluridisciplinaires • Poursuivre et promouvoir les représentations artistiques, les spectacles de fin d'année civile et scolaire • Encourager les mobilités individuelles et collectives à l'étranger (<i>voyages et sorties pédagogiques, programme d'échange individuel...</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> > Nombre de sorties et voyages scolaires organisés chaque année > Nombre de projets et de partenariats culturels mis en place
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre et améliorer les aménagements pédagogiques (<i>PPRE, PAP, PPS, PAI</i>) en facilitant la communication des données auprès des équipes pédagogiques • Mettre en place un Parcours Adapté de Formation Initiale (<i>PAFI</i>) dans une dynamique de réseau pour accompagner les élèves décrocheurs sur les niveaux 4^{ème}/3^{ème} • Maintenir et enrichir la mise en place effective de bancs d'essais dès le niveau 4^{ème} • Renforcer le partenariat avec les dispositifs relais, les MFR, les classes prépa-métiers et l'associatif local 	<ul style="list-style-type: none"> > Maintien des taux de réussite au DNB supérieurs aux taux départementaux > 100% de réussite au DNB pro et au CFG (<i>SEGPA inclus</i>) > Mise en place du projet PAFI > Un banc d'essai proposé à au moins 50% des élèves se dirigeant vers la voie professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les co-interventions en intégrant les professeurs de la SEGPA pour faciliter l'acquisition des compétences de fin de cycle 3 • Initier le tutorat élève-élève et repenser la répartition des groupes pour mieux répondre aux besoins hétérogènes des élèves • Garantir la mise en place et le suivi d'un PPS pour tous les élèves notifiés par la MDPH • Faire profiter du dispositif « devoirs faits » au plus grand nombre d'élèves en optimisant les liens entre les encadrants de ce dispositif et les équipes pédagogiques 	<ul style="list-style-type: none"> > Diminution du nombre de punitions et de sanctions > Diminution du taux d'absentéisme > Participation à « devoirs faits » de tous les élèves en difficulté scolaire et/ou sociale > 0% d'élèves notifiés par la MDPH sans accompagnement spécifique
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre et développer la participation de l'établissement à divers concours • Pérenniser l'option LCE sur les niveaux 4^{ème} et 3^{ème} et engager l'établissement vers une labellisation Euroscol • Encourager les élèves les plus performants à s'engager davantage dans les instances • Valoriser les réussites, l'engagement et les prises d'initiative des élèves • Développer l'offre d'enseignements spécifiques sur le niveau 6^{ème} (<i>section arts</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> > Plus de 60% d'élèves reçus avec mention au DNB dont 30% de mention Très Bien > 20% d'élèves de 3^{ème} se dirigeant vers une voie générale sélective (<i>section euro, OIB...</i>) > 25% des élèves inscrits en option LCE > Labellisation Euroscol > Un taux de passage en 1^{ère} générale en fin de 2^{nde} GT au moins égal aux taux départementaux

Permettre aux élèves de dessiner un projet d'orientation cohérent, ambitieux et réaliste en impliquant les familles dans la construction de leur parcours

Objectif 1 > Élaborer et mettre en œuvre un Parcours Avenir cohérent et progressif tout au long du cycle 4

Objectif 2 > Développer la co-éducation et soutenir les familles les plus défavorisées

Objectif 3 > Développer l'autonomie des élèves et valoriser les prises d'initiative en vue de favoriser leur mobilité

Objectif 4 > Renforcer la liaison collège-lycée

Stratégies - Actions opérationnelles	Indicateurs d'évaluation - Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre en œuvre un « Parcours Avenir » de la 5ème et la 3ème • Poursuivre et développer la « journée de découverte des lycées professionnels » dans une logique de réseau • Poursuivre la mise en place d'un stage en entreprise pour les élèves 3ème ULIS (1/2 journée par semaine sur l'année) • Créer un groupe d'alumni et favoriser leur rencontre avec les collégiens pour les accompagner dans la construction de leur parcours 	<ul style="list-style-type: none"> > Formalisation du Parcours Avenir > 100% des élèves de 3ème affectés sur leur 1er vœu > Augmentation du nombre d'élèves passant en 1ère générale > 40% des élèves de 3ème ayant effectué au moins un banc d'essai > Taux de redoublement inférieur ou égal à 1%
<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir 3 réunions parents-professeurs par an et favoriser la venue des familles les plus éloignées de notre système éducatif en développant la convivialité de ces rencontres • Former les parents élus aux missions de représentativité • Inclure les familles lors de la préparation d'évènements spécifiques et lors de toutes sélections d'élèves (voyages, options...) • Former les familles à l'utilisation des outils numériques (ENT, PRONOTE, Educonnect...) • Garantir l'accompagnement social et financier des familles les plus démunies 	<ul style="list-style-type: none"> > 100% des familles participant à au moins un entretien en établissement > 40% de participation des familles aux élections > 80% des parents élus formés à des missions de représentativité > 75% des parents élus présents aux instances > Utilisation complète des fonds sociaux > Diminution des incivilités émanant des familles
<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des bancs d'essai en lycée professionnel dès la classe de 4ème en favorisant l'autonomie et l'engagement des élèves • Inclure les élèves dans l'organisation des temps forts • Développer les partenariats dans le cadre des mesures de responsabilisation • Maintenir et renforcer la vitalité du CVC • Valoriser toutes formes de progrès et de comportements positifs 	<ul style="list-style-type: none"> > Nombre de bancs d'essai réalisés hors Albert > Nombre d'élèves affectés hors Albert > 3 CVC par an > Diminution du nombre de punitions et de sanctions scolaires
<ul style="list-style-type: none"> • Amorcer des échanges réguliers entre les équipes enseignantes du collège et du lycée Lamarck • Maintenir une visite annuelle du lycée Lamarck pour les élèves de 3ème • Développer les projets inter-établissements • Dynamiser le réseau « REVE » en lien avec le corps d'inspection • Amorcer puis renforcer le liaison SEGPA-ULIS/LP 	<ul style="list-style-type: none"> > 1 Formation d'Initiative Locale par an > Nombre de projets réalisés avec les lycées du bassin